

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

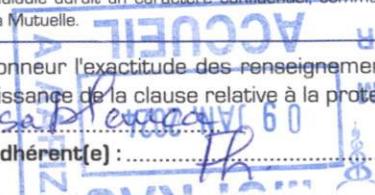
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU MECHOUAR Rajaâ SIEBATI LAYAT 93, Rue de l'Isbourne - Casablanca Tél: 05 22 30 49 90 / 05 22 54 37 79 INPE : 09 20 41 96 1	8/1/2023	60,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches. Letters				

PHARMACIE DU MECHOUAR

MME LAYT SEBATI RAJA

93 RUE DE LIBOURNE

CASABLANCA

Taxe Profes. N°: 32603308

N° R.C. : 214056

N° CNSS : 2070241

N° ID.F. : 44206120

N° ICE 001677488000034

Tel : 0522304990

Fax 0522543779

DJEDIDI FARIDA

I.C.E. :

Le : 08/01/2024

FACTURE N°:

2272/24

Qté	Désignation	Prix	TVA	Montant
3	FEBREX S S AD BSHT	20,00	7	60,00
TVA 7%:		3.93	Total :	
			60,00	

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

SOIXANTE DIRHAMS

PHARMACIE DU MECHOUAR
Rajaâ SEBATI LAYT
93, Rue de Libourne - Casablanca
Tél.: 05 22 30 49 90 / 05 22 54 37 79
INPE : 092041961

PHARMED LOT : 4908
UT.AV : 06-26
PPV : 20DH00

FEBREX® Adulte Sans Sucre
6 118000 310631

PHARMED LOT : 2683
UT.AV : 03-26
PPV : 20DH00

FEBREX® Adulte Sans Sucre
6 118000 310631

PHARMED LOT : 9653
UT.AV : 05-25
PPV : 20DH00

FEBREX® Adulte Sans Sucre
6 118000 310631